L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le prix de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les armans et personnes (seuls marchands de détail, 200) les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, les bureaux de commerce faisant la consommation, 300. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis cessant d'un an et à chaque fois, et ils ne sont pas annoncés.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour signaler l'attention du public à des vertus d'insuccès bienfaisantes, les actes de sagesse par des passagers, les annonces de bénéfices, &c. &c. doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent payer un dollar par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant le temps spécifié, doivent payer un dollar par carré.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que vente à l'encan par ordre de justice, vente de plantations et habitations, maisons en terrains à vendre, à louer ou à affermer, recherches perdues, animaux égarés ou frappés, &c. &c. doivent payer un demi-dollar par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LORSQUE ANNONCE de faillite ou autre publie, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, on qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres entreprises ouvertes pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payent la moitié du prix du tarif.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double de celles ordinaires.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la mêle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.

Du port de 1300 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

Partiront les Lords de l'Amirauté:
HERMINIA.....Capt. C. H. E. Jenkins
BRITANNIA.....„ J. Hewett.
CALEDONIA.....„ E. G. Lott.
ACADIA.....„ Alex. Hyrle.
Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

De Liverpool.	De Boston.
Britannia.....4 janvier.....	1er. février.
Caledonia.....1er. mars.....	1er. avril.
Acadia.....4 mars.....	1er. avril.

60 Prix du passage, de Boston à Liverpool..... $120
De Boston à Halifax..... 20

Il y a bord de chaque steamship un chirurgien expérimenté. Le prix du passage ne sera considéré certain, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steamships devront passer par les bureaux de poste.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à
JACQUES LAROSE, Agent,
Vieille Levee, No 31.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié de bateau à vapeur Zane, je viens la publier que cette société continuera à voyager comme par le passé. Un nouvel marinier le patronage de ceux qui ont jusqu'alors qu'ils paraissent pour les ordres; le fret qu'on voudra bien leur transmettre.

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tha. Clark, partira pour Bayou Sara et l'unia, tous les dimanches matin, à 10 heures du matin. Il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace le Lafa.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les amateurs de chasse et de pêche trouveront ici leur place. Le capitaine peut prendre de tout à bord de ce bateau cet [illegible] que tous les plaisirs seront pris avec toute toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. BONNER, 11, St. Charles.

STEAMER MAILE DES R. H. BRILLIANT.

Paquebot hebdomadaire pour la côte. Dauphinville, Pascagoula, Bates Rouge, Port Hudson, Waterhoo, Bayou Sarah, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangemens avec le Clipper pour le transport de la malle le dimanche, le beau steamer à double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et prendra entre à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure.

Les prix de passage, etc. sont les mêmes que ceux du Clipper. Les autres bons steamers continuent les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 60 Grevier.

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA CRUZ—La goélette américaine de première classe, JOHN BARR, capitaine Hollings, ayant de bons nouveaux, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
SCHMIDT & Co. 60 Bienville.

A VENDRE OU A AFFRETER—Une goélette doublée et chevillée en cuivre, du port de 100 tonneaux, en bon état, avec ses agrès et dépendances, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE.

En débarquement de Valdosta et à vendre par le soussigné, 50,000 cigares, savoir:

15,000 Regalias, Primera Calidad.	
15,000 Regalias Woodville.	
5,000 Regalias de la Dama.	
5,000 Regalias Brillantes.	
10,000 Cazadores, Escogidos.	
5,000 Regalias Grand Superfinos.	

Ces cigares sont de première qualité et de belles marques, à vendre aux prix les plus raisonnables.
E. JOHNS, 20, Grevier.

S 16 janv — Bureau de Bullitt, à vendre par
POLLAIN & BELLOCQ, 18, St. Louis.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Lundi, 19 du courant—Le navire SHAKESPEARE, capitaine Allen Minor, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage, s'adresser à bord, ou
HULLIN & GODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire MEDEMBEH, capitaine Chase, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire OCONEE, capt. D. Jackson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTH, 74, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire ST. MARY, capt. Foster, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord entre les deux marches ou à
J. W. STANTON & Co.

POUR NEW-YORK—Le navire CALIBTO, capitaine N. P. Dutley, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co.
Enregistrer Magnan et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire CALIBTO, capitaine Hopkins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR NEW-YORK—La barque A. Ist sur voilière CALLAO, capitaine C. Hayes, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La barque LAURENS, capt Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR NEW-YORK—La goélette une voilière ELIZA JANE, capt. Philips, partira sous peu, et peut prendre 100 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire HERCULEAN, capitaine Helme, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, s'adresser à
T. S. TOBY & BOGERT,
26 janv 70, Camp.

POUR BOSTON—La barque A. I. et fine voilière GILBERT, capitaine Owen, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton en passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR PHILADELPHIE—La goélette MARY ALLEN, capitaine Arnum, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

A VENDRE, ou à affréter—Le brick LAWRENCE, du port de 170 tonneaux, en bon ordre et prêt à mettre à la voile. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis le lazaret, ou à
T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp.
16 janv

A VENDRE.—Un excellent navire en bon ordre, convenable pour service de paquebot entre ce port et le Havre.
Pour les conditions, s'adresser à
HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire en cuivre CROLE, capt. Dillingham, ayant la plus grande partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou autre salle, coton, ou passage s'adresser à
L. H. GALE,
15 fév 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le bon navire VILLE DE BORDEAUX, capitaine Ferrault sera promptement rempli pour le port—pour location du reste de la cargaison de chambre ou d'entrepôt, s'adresser à L. H. Gale, ou capitaine à bord ou à
CHAS. DUFOUR,
8 janv 11, Conti.

POUR LE HAVRE—Le navire français BELLE CREOLE, capitaine Tassilus, ayant la moitié environ de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
28 janv 66, Bienville.

POUR BREME—La barque française voilière SAVOIRIE, capitaine J. Advenier, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
SCHMIDT & Co, 80 Bienville.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise une voilière, ROYAL ADELAIDE, capitaine Lanty, ayant la majeure partie son chargement engagé, sera en stance sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser
LEVI H. GALE,
9 fév 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque A. I. BYRNIX, capt Seeley, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
1 fev 93, Commune.

ON A BESOIN d'un navire pour New York. Le fret et une prompte expédition seront assurés par
FOSDICK & BROTH
24, rue du Camp.

ON A BESOIN d'une goélette pour Mobile. S'adresser à
FOSDICK & BROTH., 74 Camp.

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levee, Bâtiment
PETERS & MILLARD.

A LOUER—Deux maisons neuves et bien ventilées, à deux étages, situées à l'encognure des rues St. Louis et Burgundy. Pour connaître à cette date immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
E. & F. DAVIS, 100, rue de Camp.

MAISON A LOUER—Une belle et commode maison, rue Bourbon, No. 127, entre Conti et Bienville, convenables pour une grande famille ou une maison de pension. Le bâtiment est neuf. Possession en sera donnée le premier du mois prochain.
24 janv PETERS & MILLARD, 25, Vieille Levee.

A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, situées à l'encognure des rues Carondelet et Julie et St. Joseph. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
WM. EMMERSON & Co.
1er Tchoupitoulas

A LOUER—Une maison neuve à deux étages, sur l'encognure des rues Gravier et Julie. Le bâtiment est en bon ordre et bien ventilé. Pour les conditions, s'adresser à
J. A. BOYD,
27 janv 11, rue du Camp.

A LOUER—Une maison neuve en bois, sur rue Gravier, près l'encognure de la rue St. Paul. Possession en sera donnée immédiatement. Le loyer a été pris à un bon locataire. S'adresser
E. J. BONNER,
5 fev 76, Camp.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

FARTI marron de chez Mme veuve Halphen, le nègre WILLIAM, taille cinq pieds et demi, tout rouge, signes particuliers, un bouton de culotte en dessous du sourcil droit. Il a disparu quelques temps et fait probablement encore le métier de tambour. Il a quelque [illegible] sous le nom de WILLIAM [illegible]
16 fev—3

ENTREPOTS DE CHARBON

CHARBON—Du Charbon de Pittsburg, en déchargement sur le bas de la Prairie à coton, dans la ligne Municipale, à des prix réduits. S'adresser à
B. & A. SOULIE,
26 janv 48, Conti.

CHARBON.—3,000 barils superieur, garanti et livré sans [illegible] pierre, seront dans la ligne
W. & R. MURPHY, 132 Vieux Bassin.

CHARBON.—Les soussignés reçoivent par le navire Clinton de Liverpool, du beau charbon Cannel qu'ils offrent en lots convenables aux acheteurs, à un prix modéré.

Ils ont constamment un approvisionnement de charbon Anthracite, de Pittsburg, et de bois, qu'ils livreront à bon compte au comptant.
B. & A. SOULIE,
26 janv 48, Bienville.

CHARBON DE TERRE.

CHARBON de Pittsburg, 1ère qualité, à 75 cents le baril; charbon d'anthracite à $1 20 le baril; les ordres seront exécutés avec ponctualité, et livrés à domicile, à des prix aussi bas que ceux de tout autre marchand.
R. & A. SOULIE,
26 janv 48, Conti.

CHARBON.—200 barriques Schuylkill, à vendre par
SAML. BROADWELL & Co.
22 nov 106, Tchoupitoulas.

CHARBON—1000 barils Liverpool, Pittsburg et Kentucky, à vendre à bas prix par
W. E. & R. MURPHY,
9 nov 131 Vieux Bassin.

CHARBON, BOIS.—Les soussignés ont constamment en main un grand assortiment de Charbon, Bois, Bresses Chaux, Bois de charpente, Charbon de bois, Briques, Goudron, Coquilles, etc. etc.
W. E. & R. MURPHY,
21 oct 132, Vieux Bassin.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les chars de ce rail road partiront de l'ancien dépôt à l'encognure des rues Poydras et Baronne.

Une promenade fraiche et faite dans le beau chars route invite les passagers de se rendre au SPLENDIDE JARDIN DE CARROLLTON actuellement ouvert au public. Ce jardin est le plus beau des Etats-Unis par ses plantes, ses arbustes, l'ombrage que lui procurent les ceneaux qui le renferme. Des plantes et des bosquets seront vendus à bas prix par le jardinier.

L'hotel est situé dans le jardin et est ouvert en tout temps au public. Des cafés à la glace et autres rafraichissemens se trouvent à l'hotel.

Arrangemens d'hiver pour les jours de la semaine, à partir du second lundi d'octobre.

De la Nlle-Orléans. Char à cheval à 9 h.	A. M.	De Carrollton. Char à cheval à 8 h.	A. M.
Locomotive,	9	Locomotive,	8
„	11		10
„	1	P. M.	12
„	3		2
„	5		4	P. M
„	7		6
Char à cheval	9	Char à cheval.	8

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangemens pris pour les jours de la semaine un char conservera à partir chaque heure de l'arrollton jusque à 7 heures P. M. et de la Nouvelle-Orléans jusqu'à 8 heure P. M. de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir en sortie les jours de pluie, ou les heures de départ seront les mêmes que pendant la semaine.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir du [illegible] et de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commencerons à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 heures A. M. et dans l'hiver à 7 heures A. M. Ils commenceront à partir de l'encognure de la A. M. Canal et Baronne dans l'été à 8 h. 12 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 8 heures 12 du soir de Lafayette; mais le char qui doit partir de la rue de Canal à 8 heures 12 n'en partira pas.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars lorsqu'il s'y trouve des dames.
Nouvelle-Orléans le 11 mai 1843.
JOHN HAMPSON,
9 oct Ing. comp. rail road N. O. et Canal

AVANCES D'ARGENT.

DES avances libérales, comptant, seront faites sur des consignations adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah, Mobile et Cincinnati.
16 déc FOSDICK & BRO. 74, Camp.

DES avances libérales seront faites sur des consignations de sucre, indigo et café, adressées à nos amis de Cincinnati.
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
15 déc 44, Poydras.

DES AVANCES libérales comptant seront faites sur des consignations adressées à nos amis de Boston, New York, Philadelphie ou Baltimore.
1 déc SHULTZ, HADDEN & LEACH, 86, Poydras.

DES avances libérales seront faites sur des consignations de coton, sucre et autres articles, à nos amis à New York.
2 déc REYNAUD & FALLON,
24, Tchoupitoulas.

A VANCES.—Les consignes seront des avances libérales comptant sur des consignations de sucre, coton et autres produit, adressées à leurs correspondants de New York.
PETERS & MILLARD,
22 nov 34 Vieille Levée.

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, café, &c. &c. adressées à M. R. Buchanan, Louisville (Ky.) ou à Agnew et Buchanan, St. Louis.
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
22 nov 81, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits adressées à MM. Howes, Godfrey et Robinson de New York, ou à Joseph Crowley de Boston.
PRICE & FROST, 30, Poydras.

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressés à nos amis de New York, Philadelphie, Boston et Baltimore.
LARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 oct 44 Poydras.

AUX HABITANS SUCRIERS.

IL sonnagne les des avances en argent sur les consignations de sucre à son adresse.
J. U. LAVILLEBRUVRY,
31 oct 11, Tchoupitoulas.

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de produits adressées à nos amis de New York, Charleston, Savannah et Mobile.
13 nov FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

GEORGE HARRISON & Co., 67, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre les marchandises suivantes, à magasin et en débarquement des navires Arkansas, Huntsville, Sharon, Mayflower, barque tendresse et Rich Ohio:
300 frequins Beurre de Goshen, Strictly prime.
200 caisses Fromage do do.
50 barils Eau de vie de N. York, du lie et de preuve.
100 do Genièvre, do.
4 quarts de barriques Vin de Porte.
50 do do Tenerife.
10 do do Porto.
10 do do Madère.
100 barils Ale.
25 do Eau de vie de pêche, très vieille.
150 paniers Huile d'olive, marque Pesce.
84 caisses Thé Pou-hong.
300 paquets, thé, impérial, poudre à canon, hyson, pouchong.
4 demi-pipes eau de vie de Cognac, marque J. Dupuy.
54 caisses Tabac Virginie et Kentucky.
4 pipes de Rum St Croix, prime, excellent.
1 do Whiskey de la distillerie de Cork, sans preuve.
27 jan—1m

MARCHANDISES NOUVELLES DE PRINTEMS.

REÇU par les soussignés et à vendre en gros, venant de France et d'Allemagne, par les navires Leila et Nashville.
10 cartons Listados d'Allemagne, nos 120,130,140 et 150.
10 cassaes Jaconets français, dessins nouveaux.
6 cassaes Mousselines françaises.
6 cassaes Guingams français.
10 cassaes Coutils en cambrics et lanes, noir genre.
6 balles Mouchoirs de Mouchoirs.
2 cassaes Indiennes rouge pour meubles.
1 cassaes d'hommes en blanc.
2 cassaes d'hommes très-blanc.
2 cassaes Indiennes, fond clair.
1 balles Bretelles coton très-vert.
Un assortiment de Fil français en cheveux, gris, bleu et blanc clair.
Capsules cannelées fendues, marque FL.
Ombrelles nouvelles.
Gelons fil français, nos. 2, 3, 8 12, 1, 0, 6.
Rubans taffetas n° nos 1 1½, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12.
Gelons drapé 12 ½.
Bâtons verts, verles do.
Tulles pour bal 16 mètres.
Mouchoirs hauts noirs et ourlets.
Merinos noir pour robes.
De New York par les navires Orleans et Oswego.
Infinitude Marinard bleu.
Do en coutils de nouvelles.
Un assortiment des pour femme Bilette, enfans.
Mousseline blanche de pour robes.
Do do à carreaux pour manteaux.
Do do à carreaux pour rideaux.
La tingo noire, étamines noires.
Coutils de couter, Orel, Alexander et Taylor.
Mouchoirs de bal de Mouchoirs.
Toiles d'Irlande, de Paris.
Gros grain noir et blanc.
Alpagas, Wurzeb, gros de.
En magasin et importation antérieure, un fort assortiment de Marchandises Françaises, Anglaises et Allemandes.
FORCADE & Co.
8 fev 13, rue du Canal.

FAIT DE VIE DE CHAMPAGNE, Vins de Bordeaux Vieux Malaga, d'importation.
Pour le Vieil Pinot Castillon & Co. vins vieillis et de qualité supérieure? J. E. ROMAVIS, 100, rue de Camp.

MAISON A LOUER—Une belle et commode maison, rue Bourbon, No. 127, entre Conti et Bienville, convenables pour une grande famille ou une maison de pension. Le bâtiment est neuf. Possession en sera donnée le premier du mois prochain.
24 janv PETERS & MILLARD, 25, Vieille Levee.

A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, situées à l'encognure des rues Carondelet et Julie et St. Joseph. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
WM. EMMERSON & Co.
1er Tchoupitoulas

A LOUER—Une maison neuve à deux étages, sur l'encognure des rues Gravier et Julie. Le bâtiment est en bon ordre et bien ventilé. Pour les conditions, s'adresser à
J. A. BOYD,
27 janv 11, rue du Camp.

A LOUER—Une maison neuve en bois, sur rue Gravier, près l'encognure de la rue St. Paul. Possession en sera donnée immédiatement. Le loyer a été pris à un bon locataire. S'adresser
E. J. BONNER,
5 fev 76, Camp.

Nouvelle-Orleans:

SAMEDI MATIN, 17 FEVRIER 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter cette question, quelque prétexte qu'il allègue ... Le fanatisme égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans ses vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

C'est avec regret que nous revenons sur la lettre de M. Calhoun, mais lorsqu'on voit des prétendus organes de l'opinion publique fouler aux pieds toute candeur et toute vérité, il faut bien crier au public: *Garde! on veut surprendre votre bonne foi.* Se taire en pareille occasion serait déserter son drapeau.

Après avoir dit pourquoi il ne pouvait pas permettre que son nom fut présenté à la Convention de Baltimore, parce qu'elle est organisée de manière à ne représenter que l'opinion des "meneurs politiques" et motivé longuement, rigoureusement, son assertion, M. Calhoun dit "qu'il ne soutiendra pas un candidat opposé à la liberté du commerce." De là nous avons candidement inféré que M. Clay étant opposé à la liberté illimitée du commerce n'aurait pas l'appui de M. Calhoun—dont il peut fort heureusement se passer.

Mais M. Calhoun dit aussi qu'un abolitioniste n'aurait pas son appui, et de là nous avons inféré qu'il ne soutiendrait pas M. Van Buren, dont les tendances abolitionistes sont notoires. Cette conséquence nous paraît d'autant plus rigoureuse que le passage indique M. Van Buren aussi clairement qu'on peut indiquer une personne sans la nommer—pour qu'un en juge, le voici:

"Bien moins encore puis-je, dit M. Calhoun, accorder mon appui à aucun candidat qui donnerait, par lui ou ses amis, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité de tout homme qui déclare n'être pas abolitioniste, tandis qu'en même temps, il aide à agiter ou laisse agiter cette question, quelque soit son prétexte ... Le fanatisme égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

Qu'un dise donc à qui peut s'appliquer ce passage si transparent, si ce n'est à M. Van Buren 1 à M. Clay, dit le *Courrier*. A M. Clay! Lui, M. Clay, un abolitioniste! Lui, que les abolitionistes considèrent non sans raison, comme leur plus puissant adversaire! lui, que les Van Burénistes eux-mêmes, ont déclaré anti-abolitioniste pendant toute la campagne électorale de 1840! C'est vraiment fabuleux. Autant vaudrait dire que M. Tappan est anti-abolitioniste, que le Pape est protestant et que l'Empereur de Russie est radical et communiste.

Cependant non content d'avoir fait cette incroyable découverte, pour laquelle il devrait bien réclamer un brevet d'invention, le *Courrier* a placé ce portrait d'abolitioniste en tête de sa première colonne, en ajoutant: *opinion de M. Calhoun sur M. Clay*, et il y laisse à demeure, comme pour accréditer le mensonge.

Pour tous les hommes sensés, pour tous ceux qui sont au fait de notre histoire nationale, ce n'est, nous le savons bien, qu'une ridicule pasquinade; mais pour ceux qui ne savent pas qui est M. Clay, qui est M. Van Buren, cet acte inqualifiable du *Courrier* pourrait avoir le danger de les égarer en surprenant leur bonne foi.

Nous annoncons donc, qu'à l'avenir et par représailles, nous tiendrons au et, en tête de colonne, ce portrait d'abolitionniste "comme l'opinion de M. Calhoun sur M. Van Buren," ce qui n'est après tout que l'exacte vérité.

Mais réclamation, nous avons demandé au *Courrier* "s'il était en faveur de la liberté absolue de commerce, c'est à dire s'il était opposé au principe même du tarif, de tout tarif quelconque?" Jusqu'à présent il n'a pas cru devoir en prononcer réponse. Nous reproduisons donc notre question, parce qu'il est essentiel que notre position respective soit bien nettement dessinée. Nous n'avons pas hâte à faire des nouvelles opinions—pour nous les autres hésiteraient à s'exécuter les leurs? La question du tarif n'est pas neuve, elle est en discussion depuis longtemps, et chacun doit, par conséquent, avoir là dessus des opinions faites. Pourquoi donc cette inconcevable hésitation?

Notre réponse à la question du *Courrier* ne se fera pas attendre. S'il était bien rapporteur à la "Vie de M. Van Buren, par Holland," il n'aurait dans l'ancienne constitution de New York nulle distinction quant à la *couleur*. Mais le même auteur dit aussi que la proposition de restreindre le droit de suffrage aux citoyens BLANCS, fut repoussée par *soixante trois* voix contre *cinquante-neuf*, et que M. Van Buren *vota avec la majorité*.

Holland est la notoriété autorisé que nous ayons en ce moment sous la main. Il faut donc, en attendant plus ample examen, admettre ou rejeter ce témoignage tel qu'il est, car, en droit comme en saine logique, on ne scinde pas un témoignage pour en prendre une partie et rejeter l'autre. Nous soubaitons que cette réponse satisfasse le *Courrier*.

Le Courrier pourrait-il nous dire quelles sont les éditions apocryphes de l'Histoire de Van Buren par Wm. M. Holland?

REVUE DE LA SEMAINE.

Les nouvelles extérieures sont tellement insignifiantes qu'on peut dire qu'il n'en existe pas; et celles de l'intérieur n'ont rien de saillant.

Les amis de M. Cass et ceux de M. Johnson ne croient pas encore leur cause perdue. M. Calhoun lui-même n'a pas dit précisément qu'il ne serait pas candidat, bien que sa lettre le laisse entendre assez clairement. Des *meetings* nombreux et animés sont successivement tenus dans toutes les grandes villes du Nord et de l'Est; et à en juger par les récits qui nous en parviennent de tous côtés, leurs chances de candidature ne seraient pas encore perdues, pour peu surtout que le Sud seconde ce mouvement.

Il paraît d'ailleurs que les amis de M. Calhoun s'obstinent à porter la question de "libre commerce" devant le Congrès, dans le but de mettre les Van Burénistes au pied du mur. La position de ces derniers sera d'autant plus embarrassante que depuis quelque temps ils ont fait chorus à toutes les attaques contre le tarif. Si donc, malgré cet qu'il est une grande majorité dans la Chambre, ils n'agissent pas conformément à leurs doctrines hautement professées, ils vont être marqués impitoyablement comme faux frères par les Calhounistes. Si, au contraire, ils votent contre le tarif, pour tenir leurs promesses, ils peuvent renoncer à tout appui pour leur patron dans les Etats du Nord et dans une partie de ceux de l'Ouest.

Cet embarras est si grand qu'il se décide même dans la rédaction du *Globe*, journal officiel de M. Van Buren, et dont l'hésitation, on le sait n'est pas le défaut habituel.

Au Congrès il ne se passe rien d'important. Seulement la Chambre suit toujours sa carrière de violence et de désordre. Quant au Sénat il a donné un spectacle d'un genre bien différent. On a vu un sénateur, M. Benton, faire le plus touchant éloge d'un de ses plus chauds adversaires politiques, feu M. Alexandre Porter. Noble exemple qui devrait avoir plus d'imitateurs.

A peine la tombe s'était-elle fermée sur les restes de ce grand citoyen, qu'un autre enfant de la Louisiane, grand aussi par son caractère et par ses talens, nous était enlevé à un âge où l'on ne pense même pas être mortel. Devant ces calamités, il n'y a qu'à baisser le front et à reconnaître l'inanité des choses humaines.

Rentrant dans le domaine de la politique, on se demande quel sera le candidat des démocrates-whigs pour remplir la place vacante au Sénat? Différens noms ont été prononcés, mais nous pensons qu'on doit procéder régulièrement dans le choix difficile qu'il s'agit de faire.

Affaire du Juge Elliott.—Les témoignages pour et contre ont été clos hier. Aujourd'hui, à 10 heures, commencerent les plaidoiries devant le comité de la Chambre des Représentans. Avis aux curieux qui voudraient connaître les faits dans cette délicate affaire.

MANUEL CRUZAT.—Cet honorable fonctionnaire qui avait si longtemps rempli ses devoirs à la satisfaction de tous, vient de subir l'ostracisme du parti qui gouverne. M. John Davis a été nommé Coroner de la paroisse d'Orléans.

Les démocrates whigs de la Virginie, commencent à faire ostensiblement leurs préparatifs pour la prochaine campagne électorale. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

CLAY CLUB.

Une assemblée des membres du Clay Club aura lieu à leur local (No. 25, Exchange Place) lundi soir, le 18 courant, à 7 heures. Les membres sont priés d'être ponctuels.

ALFRED ROUSSEAU,
C. C. WILLIAMS,
ALF. CANONGE, } Secrétaires.

La malle a marqué hier au delà de Charleston.

CHRONIQUE LOCALE.

M. J. M. Lepeyre vient de recevoir des numéros du *Corrio de Ultramar* jusqu'en novembre et le numéro de novembre de la *Revista Littéraria y de Modas*, contenant un joli portrait de Marie Christine.

Billets de loterie de la Havane—Plusieurs personnes accusées d'avoir vendu des billets de la loterie de la Havane, ont été arrêtées hier soir, en vertu de warrants lancés par le Maire. Elles seront examinées ce matin à onze heures. La peine à infliger en cas de culpabilité est une amende de $1000 à $5000.

FAUX.—James Monteith a été amené hier devant le recorder Baldwin, accusé d'avoir contrefait un billet de $83 sur Mr. L. C. Gardette — sera plus amplement examiné.

PARJURE.—Michael Barry comparut hier devant le recorder Baldwin pour répondre à l'accusation de parjure.—Sur la demande de son conseil, M. J. C. Larue, l'affaire a été envoyée devant la Cour Criminelle.—Barry a donné caution pour $1000 pour assurer sa comparution.

Jonh Butler, a été envoyé à la maison de travail pour trente jours par le recorder Baldwin, pour vagabondage.

George Todd et Wm Watson, ont été condamnés à trois mois de maison de travail faute d'avoir pu trouver des répondants de leur bonne conduite.

George Williams a été arrêté hier pour avoir volé 3 paires de souliers dans le magasin de M. Beradict, rue de Chartres. Il sera examiné ce matin devant le recorder Génois.

Bill Reason, b. d. e. l., a été condamné hier par le recorder Génois à six mois de maison de travail comme vagabond incorrigible.

L'officier de police Evans a arrêté hier dans l'après-midi un nommé McLaughin, accusé de complicité dans un vol commis à l'encagnure des rues Bourbon et St. Pierre.—Sera examiné ce matin par le recorder Genois.

COUR CRIMINELLE—Charles Wanner, accusé de vol, a été mis hier en jugement et acquitté.

John Clark et Maurice Finn, accusés d'avoir maltraité un homme de garde pour faire éviter un prisonnier, ont été mis en jugement.—Finn a été trouvé coupable, et l'autre acquitté.

Sur motion de l'avocat de district un *nolle prosequis* a été entre dans l'affaire de Henry Johnson accusé d'avoir contrevenu aux lois sur les jeux.

THEATRE D'ORLEANS.

La seconde représentation de la *Juive* a été plus brillante encore que la première; les artistes plus sûrs d'eux-mêmes ont déployé tous leurs moyens, ils ont tous été fort applaudis, et M. Grossetà obtenu des témoignages particuliers de la faveur du public. L'exécution générale n'a rien laissé à désirer; la magnificence du spectacle a produit tout son effet, et le théâtre a complé une splendide soirée de plus. A la façon dont la *Juive* est accueillie par le public les belles soirées seront nombreuses, et nous en félicitons sincèrement le directeur, les artistes et le peintre. Ils ont noblement conquis la faveur de le public leur témoigne à l'heure qu'il est. Ce soir la troisième représentation; d'après les probabilités, elle ne le cédera en rien à ses devancières.

LE DOMINO GRIS-PERLE.

Chronique de la Salle St. Louis.

(Voir l'Abeille du 9 et du 14 courans)

III

La disparition si soudaine du Domino gris-perle pour l'Henry une vive contrariété, nous devons dire en toute bagatelle, il fausse bonjour compagnie, le laissant dont il maudissait intérieurement la main conteur intervention, descendit rapidement le grand escalier, et dans la cour le petite, et vit dans la rue Royale, sur la rue Conti, deux ombres de trace de Domino gris-perle! Seulement il aperçut une voiture qui tournait rapidement le coin de la rue Royale, et pensa qu'elle soit intérieure lui dit que cette voiture emportait son mystérieux Domino. Il n'y avait pas moyen de la rejoindre, et le pauvre garçon dut se résigner à rentrer tristement chez lui, lutteur d'autre année dépagnée et se demandant avec inquiétude si jamais il reverrait cette femme dont il ne connaissait ni les traits, mais qui avait déjà pris sur lui un empire absolu. Il se disait que renoncer à la voir, c'était renoncer au bonheur.

Quand il se trouvait dans sa chambre, il se fit, à de réunion un peu d'ordre dans ses pensées et c'est alors que le souvenir de sa fiancée lui revint à l'esprit, et